

Le 28 avril 2014,

Communiqué de presse du Conseil général des Landes

Réunion de la commission permanente du lundi 28 avril 2014

Accompagnement de filières économiques

La commission permanente du Conseil général, réunie ce lundi 28 avril, a décidé d'attribuer à l'association Erosima, syndicat des industries de la glisse dont le siège est à Soorts-Hossegor, une subvention d'un montant de **25 000 €** pour l'accompagner dans la mise en œuvre de son plan d'actions 2014, qui vise notamment à développer de nouveaux projets collectifs.

Dans le cadre de l'aide à l'innovation, une subvention de **22 000 €** a par ailleurs été votée au bénéfice d'un projet de radionavigation par satellite des engins agricoles développé par Héliléo SA.

Agriculture

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale en faveur de l'agriculture landaise, la commission permanente a décidé l'attribution de **210 700 €** de crédits en soutien à l'autonomie alimentaire pour les éleveurs touchés par les aléas climatiques et **443 300 €** au titre du renforcement de la ressource en eau.

Collèges

La commission permanente a attribué **224 300 €** d'aides dans le cadre des programmes d'équipement des collèges. Ces aides concernent l'acquisition de matériels pédagogiques, mobiliers scolaires et ressources documentaires.

Enseignement supérieur

La commission permanente a décidé d'attribuer **98 700 €** d'allocations à des doctorants landais des universités de Pau et Bordeaux engagés dans des programmes de recherche appliquée.

Covoiturage

Le Conseil général participera à hauteur de 27% à l'aménagement d'aires de covoiturage de dix places chacune sur les communes de Maurein et Estigarde.

Ces aires seront référencées sur le site internet départemental de covoiturage : www.covoituragelandes.org

Ecole de sport

La commission permanente a attribué **652 000 €** d'aides aux clubs sportifs gérant une école de sport. 26 404 jeunes licenciés sont concernés par ce dispositif.